



## - COMMUNIQUÉ OFFICIEL -

# L'affaire Germain Dufour: Que savait vraiment le Diocèse de Liège?

**Depuis le mois de mars 2026, une affaire fait reparler d'elle: celle du père Germain Dufour. Religieux de la congrégation de droit pontifical des Capucins, ce dernier était accusé d'abus sexuels sur personnes vulnérables. Son décès le 9 mars 2023 a cependant marqué la fin d'une procédure qui durait depuis plusieurs années. Que savait l'Église de Liège et qu'a-t-elle fait concrètement?**

L'action publique a été éteinte avec le décès de Germain Dufour. Mais de nouveaux éléments peuvent être considérés, grâce à une victime qui a souhaité s'exprimer pour la première fois. Le diocèse de Liège salue cette démarche courageuse et se montre aux côtés des victimes, qu'il invite à prendre la parole.

Alors que cette affaire est à nouveau largement médiatisée, le diocèse de Liège souhaite revenir en toute transparence sur les faits et les démarches qui ont été les siennes jusqu'à ce jour.

## Qui était Germain Dufour?

Né en 1943, le père Germain Dufour avait une personnalité contrastée. Généreux et chaleureux, il était plus réticent par rapport à la discipline de l'Église. Personnalité ecclésiastique *"hors-piste"*, comme le qualifie le vicaire général Eric de Beukelaer, Germain Dufour avait en effet peu d'égard pour les règles ecclésiastiques.

Alors que le droit canonique ne le lui permettait pas, il poursuit une carrière politique, d'abord en étant conseiller communal à Liège de 1989 à 1991, puis sénateur Ecolo et membre du parlement wallon de 1992 à 1995. Il a également été tête de liste communiste aux communales et ensuite membre de la liste VEGA. *"Si une autorité ecclésiastique l'avait alors sanctionné pour son engagement politique, le père Dufour aurait été vu par l'opinion comme le martyr d'une Église conservatrice"*, précise Eric de Beukelaer.

## L'Espace Fraternel, l'association du père Dufour

En 1987, naît l'Espace Fraternel, une association de fait créée par la propre initiative de Germain Dufour, sans aucun mandat d'une autorité ecclésiastique. Cette association se donne pour mission d'accueillir les sans-abris selon un modèle d'habitat communautaire solidaire. Elle se déployait dans deux bâtiments: une



maison et une ancienne école. Le vicaire général ajoute quelques précisions: *“La première appartient à la fabrique d’église de Saint-Servais. Pour rappel, une fabrique d’église est un établissement public, sur lequel l’évêché exerce une tutelle conjointe avec les autorités civiles, mais uniquement sur les comptes, les budgets et les actes de disposition. Pour le reste, une fabrique d’église n’a pas de rapport hiérarchique avec l’autorité ecclésiastique. L’autre bâtiment serait une ancienne école appartenant à un privé, qui aurait conclu un bail emphytéotique avec l’Espace Fraternel”.*

C’est dans le cadre de cette association qu’auraient eu lieu les faits d’abus sexuels sur personnes vulnérables.

## **2015, un premier courrier reçu à l’évêché**

C’est le 29 avril 2015 que parvient au diocèse de Liège un courrier du président de l’ASBL Point d’appui, une ASBL d’aide aux demandeurs d’asile et sans papiers.

Le président y évoque des *“comportement affectifs troubles”* de la part du père Dufour.

Le Vicaire épiscopal en charge de cette question à l’époque, l’abbé Raphaël Collinet, a pris ces dénonciations avec sérieux et a tenté d’inviter les victimes présumées à porter plainte, mais elles n’ont pas souhaité le faire, notamment par peur que leur situation légale irrégulière cause leur expulsion du territoire belge.

## **L’Eglise de Liège n’avait pas autorité sur lui**

En effet, en tant que membre de la congrégation des capucins, Germain Dufour dépendait de cet ordre religieux. L’évêque de Liège ne pouvait donc prendre aucune mesure à l’encontre de ce religieux, qui reste encore aujourd’hui présumé innocent, puisque la justice n’a pas porté de jugement.

*“Comme religieux capucins, le père Dufour n’avait pas de lien hiérarchique avec le diocèse de Liège. Sa seule mission diocésaine était le service d’une petite paroisse dans le diocèse de Tournai”*, rappelle Eric de Beukelaer. Quant à Mgr Delville, il mentionne également le fait que *“le diocèse de Liège n’avait pas de juridiction pour lui dire quoi que ce soit”*.

## **Le père Dufour a toujours nié**

Germain Dufour a toujours proclamé son innocence. Alors que le président de l’ASBL Point d’appui avait demandé à le rencontrer à propos des témoignages d’abus, il n’a cessé de nier les faits, et ce, jusqu’à sa mort. Sans preuve et sans aveu, il était impossible de poursuivre l’affaire: *“Les victimes présumées, toutes adultes, voulaient*



*rester anonymes et refusèrent de rencontrer l'abbé Collinet. Celui-ci ne connaissait pas leurs noms et ne disposait d'aucun élément pour apprécier la nature et les circonstances des infractions commises*", précise le vicaire général actuellement en fonction.

Quant au reste, l'Eglise se devait de laisser la Justice faire son travail...

## **Une affaire suivie par la Justice...**

Avec les conseils de l'abbé Collinet une nouvelle fois rencontré à propos de cette affaire en juin 2018, l'ASBL Point d'appui informe la police des comportements de Germain Dufour ainsi que le procureur du Roi, le 1er août 2018. Le 7 septembre de la même année, le procureur du Roi accuse réception du courrier et signale qu'un dossier est ouvert. Si trois victimes présumées ont été entendues, accompagnées par un responsable de l'ASBL Point d'Appui, aucune n'a porté plainte en son nom propre.

## **...mais classée sans suite**

La réaction du père Dufour ne s'est pas fait attendre. Il a en effet demandé au président de l'ASBL de retirer la plainte, avec l'argument que celle-ci émanait d'une manœuvre politique, visant à le nuire. Une thèse reprise par un journaliste dans un article de presse du quotidien *La Meuse*, du 11 octobre 2018. L'ASBL n'a pas accédé à la demande du religieux.

N'ayant plus eu de nouvelles, l'abbé Collinet a écrit au Procureur du Roi afin de savoir quelles seraient les suites données à l'information judiciaire. Un courrier qui est demeuré sans réponse.

L'affaire a finalement été classée sans suite. *"L'évêché, n'étant pas partie à ce dossier, n'a appris qu'incidemment ce classement sans suite"*, ajoute Eric de Beukelaer.

## **"Il est regrettable que cette affaire n'ait pu être jugée"**

Plusieurs acteurs importants ont été tenus au courant du dossier. Tel était le cas de la commission interne à la conférence épiscopale pour les abus sexuels dans l'Eglise (qui s'occupe principalement d'abus sur mineurs), mais aussi du Supérieur provincial des Capucins (l'ordre du père Dufour).



L'ASBL Point d'appui a par ailleurs tenté de s'informer quant aux suites et à l'avancement des procédures judiciaires. Le 12 novembre 2020, elle envoie un nouveau courrier au Parquet de Liège. Une démarche soutenue par le diocèse de Liège. Le vicaire général avait d'ailleurs convoqué le père Dufour le 16 juin 2021 *“pour l'avertir que l'évêque allait faire un nouveau signalement au Procureur”*. Le concerné ne s'est jamais présenté, ce qui fut notifié par un recommandé datant du 18 juin: *“Ce signalement fut fait le même jour au Procureur du Roi, soit le 18 juin 2021.”*

Le vicaire général Eric de Beukelaer regrette que l'affaire n'ait pu être jugée:

*“Il est regrettable que cette affaire n'ait pu être jugée. Nous pensons cependant avoir pris nos responsabilités en faisant droit aux plaintes, dans le respect de la présomption d'innocence et en écrivant par deux fois au Procureur du Roi. Je rappelle une fois encore qu'il n'existait aucun lien d'autorité entre l'évêché et Germain Dufour, prêtre capucin qui n'exerçait aucune mission pour le compte du diocèse de Liège. De plus, l'Église n'a pas les moyens de la police et du pouvoir judiciaire pour faire droit à la vérité. Que ceux-ci n'aient pas pu conclure ne nous est pas imputable.”*

## **Une victime s'est exprimée publiquement**

Ancien sans-abris, Benoît Lecoq a connu le père Dufour et son association. Victime d'agression sexuelle de la part du religieux, il n'a pas souhaité en parler à l'époque. Ce n'est que lorsqu'il s'est confié à une connaissance qu'il finit par s'exprimer.

Celle-ci, membre de l'association Benoît et Michel, met en contact Benoît Lecoq avec le nonce apostolique, qui les a reçus en juillet 2025: *“Je me suis senti vraiment écouté par le nonce”*, dira Benoît. Ce dernier a ensuite rencontré Dominique Olivier, responsable du vicariat de l'accompagnement des acteurs pastoraux et coordinatrice diocésaine pour la gestion des abus dans le diocèse, qui l'a guidé vers le point de contact pour les victimes d'abus. C'est par la suite que Benoît Lecoq a pu discuter avec l'évêque, Mgr Jean-Pierre Delville, qui lui a donné une lettre décrivant le profil du religieux accusé, sans en mentionner le nom pour des raisons purement juridiques.



## Témoigner pour que ça n'arrive plus!

Il semblerait que Benoît Lecoq ait permis de libérer la parole. Depuis lors, plusieurs autres victimes se sont en effet signalées et ont manifesté le souhait de témoigner. D'après Benoît Lecoq, elles seraient au moins 6 à vouloir s'exprimer.

Si Benoît Lecoq accepte aujourd'hui de parler, c'est aussi pour que ça n'arrive plus. Et de poursuivre: *“J'aimerais que l'on soit écouté et cru. Souvent parce qu'on est sans-abris, notre parole n'est pas considérée. Beaucoup étaient d'ailleurs au courant de cette affaire et, pourtant, ils n'ont pas bougé... Par ce témoignage, je veux aussi montrer l'importance du logement: si nous avions eu un logement, nous n'aurions pas rencontré Germain Dufour et tout cela ne serait pas arrivé...”*

L'Église de Liège est du côté des victimes et voit en ces abus une véritable trahison. Elle œuvre donc pour que tout abus soit signalé et condamné par les instances qui en ont le pouvoir et la capacité. Elle rappelle que toute victime d'abus peut se signaler auprès du point de contact, en téléphonant au 02 507 05 93 ou en écrivant à l'adresse [info.abus@catho.be](mailto:info.abus@catho.be).

### **CONTACT PRESSE:**

**Luc Mathues** | Diocèse de Liège - Bistum Lüttich  
PORTE-PAROLE & RESPONSABLE COMMUNICATION

+ 32 471 25 14 62 | [luc.mathues@evechedeliege.be](mailto:luc.mathues@evechedeliege.be) -  
[responsable.communication@evechedeliege.be](mailto:responsable.communication@evechedeliege.be)  
« Espace Prémontrés » | Rue des Prémontrés, 40 - 4000 Liège (Belgium)  
[www.evechedeliege.be](http://www.evechedeliege.be) | Facebook | Instagram | LinkedIn | YouTube